

**DECLARATION LIMINAIRE UNSA EDUCATION AU CTA DU 26 janvier 2012**

Monsieur le Recteur,

Mesdames et Messieurs,

Le Comité Technique académique, installé depuis novembre 2012 qui siège aujourd'hui est une nouvelle instance dans sa composition et dans son fonctionnement. Les représentants des personnels qui y siègent désormais, titulaires et suppléants ont été élus à la suite des élections concernant l’ensemble des personnels de l’éducation, titulaires et non-titulaires.

Si les CT ont perdu leur parité ils doivent devenir, nous a-t-on promis, un élément de la régénération du dialogue social dans l’Education nationale*.*

Nous croyons à l’UNSA Education à la qualité du dialogue social. Il est un marqueur du fonctionnement démocratique d’une société moderne et cela d’autant plus, lorsque les temps sont difficiles.

Mais il ne suffit pas d’invoquer le dialogue social, pour qu’il prenne corps, comme par enchantement. Le dialogue social se construit patiemment et se caractérise par la considération réciproque que les différents acteurs se portent. Et la première de ces marques de considération, se trouve dans le respect, le respect que l’on doit aux instances qui ont pour mission de faire vivre et de donner du sens à ce dialogue social.

Les élus de la fédération UNSA éducation tiennent à vous assurer de leur volonté de faire réellement vivre ces moments d’échange et de confrontation des points de vue. Ils attendent en retour que les propositions ne soient pas figées et que les conditions d’organisation de ces temps de négociation soient facilitatrices : existence de groupes de travail préparatoires partout, transmission de documents de travail précis, participation des suppléants aux échanges, horaires et durées en accord avec l’ordre du jour, expression du vote des organisations syndicales.

Les personnels ne se leurent pas, ils ont affaire à une gestion de plus en plus managériale. Le ministère a récemment voulu imposer une modification en profondeur des modalités d’évaluation et d’avancement des enseignants. L’Unsa Education ne reprendra pas en détails l’ensemble des arguments développés au dernier CTA mais tient ici à réaffirmer son opposition, . Nous restons déterminés et nous continuons à exiger le retrait du projet de décret. Nous serons prêts ensuite à à entrer en discussion sur ces questions majeures avec des propositions allant dans le sens de l’intérêt des collègues.

Nous avons donc à nous exprimer aujourd’hui sur la préparation de la rentrée 2012.

Le mandat présidentiel se termine. Cinq ans de suppressions d'emplois systématiques, sur le fondement d'un dogme : celui du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Peu importent les réalités du terrain et les difficultés des écoles et des établissements ... l'économie prime sur tout ! Aucune inflexion n'est prévue en 2012. Le gouvernement persiste : L’Assemblée Nationale a voté le PLF 2012, malgré le refus du Sénat. 12 250 postes vont à nouveau disparaître à  l'école publique...

Pour l’UNSA Education, les propositions de carte scolaire 2012 qui nous sont présentées ici sont inacceptables. Chacun en est conscient : le système éducatif est au bord de l’implosion. Les enseignants et l’ensemble des personnels n’en peuvent plus.

Une nouvelle fois nous dénonçons cette politique mortifère pour l’avenir de nos enfants et de l'école en général, politique qui ne vise que des économies au travers des suppressions de postes.

Cette politique se fait  au détriment d'un service public d’éducation performant et de qualité que nous nous devons  d’offrir aux élèves et aux familles de notre région.

« **Dans le premier degré :**

La suppression de 181 postes de PE et d’assistants étrangers dans notre académie va se traduire par un recul :

* de la scolarisation en maternelle,
* de la scolarisation dans de bonnes conditions des élèves en général  et des élèves  en situation de handicap en particulier,
* des aides apportées aux élèves en difficulté,
* des moyens de remplacement.

L’inquiétude est vive à tous les niveaux d’enseignement.

53 postes de PE supprimés dans le 71, et 51 en Cöte d’Or, 28 dans la Nièvre et 34 dans l’Yonne, c’est une véritable saignée *sans précédent*. Ce sont en particulier les RASED ainsi que les moyens de remplacement qui, à l’évidence, vont payer le plus lourd tribut à cette dotation calamiteuse de – 181 postes.

Dans les deux départements dont vous dites qu’ils bénéficient d’un taux d’encadrement meilleur que les autres, grâce à un plus fort pourcentage de moyens de remplacement, vous faites baisser ce taux d’encadrement et hop le bénéfice disparait… Halte au bénéfice… Que tout le monde paie cher !

Que reste-t-il aujourd'hui  de l'annonce fracassante de « sanctuarisation » de l'école primaire, faite par le Président de la République le 21 Juin dernier?

Comment allez vous pouvoir, Monsieur le Recteur, honorer l'engagement du Président de la République avec une dotation aussi calamiteuse ?

Il ne devait pas y avoir plus de fermetures nettes de classes que d'ouvertures, partout où la démographie scolaire serait stable.  Or cette démographie serait stable dans notre académie, pour le 1er degré si on voulait bien compter les élèves de deux et trois ans annoncés par les écoles! ET compte tenu d’une baisse de 923 élèves sur presque 140000, soit 0.66%, vous retirez 65 postes devant la classe soit 1 poste retiré pour à peine 15 élèves manquants.

La politique du non  remplacement d’1 fonctionnaire sur 2 partants à la retraite, appliquée de manière aveugle à l’école,  confine désormais à l’absurde. Vous retirez donc 101 postes de personnels n’exerçant pas directement devant la classe, la Saône et Loire et la Cote d’Or payant très cher avec respectivement 38 et 39 postes de remplaçants, de RASED ou de conseillers pédagogiques…

Cette décision obère tout le travail qualitatif qui contribue au bon fonctionnement de l’école et en particulier à l’aide aux élèves les plus en difficulté, au même moment où le Président de la République insiste sur la « personnalisation » des parcours scolaires. La mise à disposition d’outils d’évaluation et l’accompagnement par la mise en place de l’aide personnalisée ne sauraient se substituer aux regards et interventions croisés entre enseignants, enseignants spécialisés E et G, et psychologues scolaires.

Faire mieux avec toujours moins, il y a un moment où ce n’est tout simplement plus possible…

Concernant l’aide administrative aux directeurs d’école, la dernière enveloppe de 10 000 contrats uniques d’insertion, rendue publique lors du CT Ministériel du 4 janvier,  accorde plus de 250 Contrats d’Insertion supplémentaires à l’Académie de Dijon, mais exclusivement pour le 2nd degré …

 Elle oublie totalement les directeurs d’école. Pour nous, c’est très grave, nos collègues directeurs sont exaspérés par la charge de travail administratif qui pèse sur eux et qu’ils ne sont plus en capacité d’assurer sans secrétariat.

Imaginerait-on aujourd’hui un collège, même de petite taille, sans un seul poste administratif ? Sans secrétariat ? C’est pourtant ce que vivent aujourd’hui nombre de directeurs,  pour l’immense majorité d’entre eux chargés de classe !

**Dans le second degré :**

Là encore la suppression de **157** emplois est annoncée dans notre académie !

Malgré une augmentation d’effectifs attendue en collèges 34 suppressions d’emplois sont prévues !

* 5550 emplois sont supprimés nationalement. La poussée démographique, continue depuis trois ans en collège, va se poursuivre avec plus de 29 000 élèves supplémentaires attendus, ET localement la courbe d’effectif est en hausse dans notre académie si nous observons les chiffres que l’on nous donne aujourd’hui.

Les Lycées d’Enseignement Général et Technologiques devraient voir leurs effectifs augmenter de 12 000 élèves nationalement, pour moitié en pré-bac, pour moitié en STS et CPGE, cela se confirme dans notre académie par une augmentation, mais néanmoins vous annoncez 50 retraits d’emplois...

Conséquence de la réforme du bac pro en trois ans, les Lycées Professionnels devraient connaître une baisse de quelques 360 élèves et pour cela vous ponctionnez encore 40 postes ! C’est pénaliser nos élèves qui sont les plus fragiles, ceux qui nécessitent le plus de suivi et d’attention, et dont la rupture avec le cursus scolaire doit nous interpeller. https://fbcdn-profile-a.akamaihd.net/hprofile-ak-snc4/373676_267269485200_451695147_q.jpg**La France, 5ème puissance mondiale, connaît un échec scolaire massif qui se traduit par la sortie**

**du système éducatif de 150 000 jeunes sans diplôme chaque année.**

Fortement inégalitaire, cet échec scolaire menace la cohésion sociale, à une époque où la réussite scolaire est un sésame de plus en plus indispensable à l’insertion sociale et professionnelle.

Au-delà des chiffres, c’est une réalité très difficile que vivent, dans leur rapport à l’école, des milliers d’enfants et leur famille, et dans une autre mesure les enseignants eux-mêmes. Le SE-Unsa est l’un des premiers signataires du pacte contre l’échec scolaire lancé par l’Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev).

**Pour le secteur administratif :**

les 400 suppressions s’ajoutent à celles subies depuis 2004 au niveau du territoire national. Sur la période « 2004-2012 », les gouvernements successifs auront dont supprimé **5796 postes administratifs**, **soit 11,6%** des emplois. Il s’agit d’un vrai plan social ! La cure d’amaigrissement se transforme en acharnement thérapeutique. On voudrait affaiblir durablement la qualité du service public d’éducation, on ne s’y prendrait pas autrement.

La Révision ou plutôt la « Régression » Générale des Politiques Publiques (RGPP) appliquée par le gouvernement se traduit par :

- Un recul du service public,

- La dégradation des conditions de travail.

Du fait des suppressions d’emplois cumulées, la charge de travail de chaque agent s’alourdit. On ne compte plus le nombre d’heures supplémentaires, non compensées, non payées.

L’attachement et la contribution essentielle des personnels administratifs à la qualité du service public d’éducation sont régulièrement salués par les autorités. Ils ne résisteront pas longtemps à la conjonction de conditions de travail dégradés et à l’absence de reconnaissance professionnelle et financière.

L’Ecole Publique est volontairement affaiblie

Les personnels sont volontairement déstabilisés

**Il faut que ça change :**

**Les personnels de l’éducation ne porteront pas la responsabilité de la casse du système éducatif.  C’est au Ministre et  au Président de la République de rendre des comptes à la nation. L’école n’est plus qu’un gisement d’économies.**

**L’Unsa-Education condamne vigoureusement cet amoindrissement du service public d’éducation et appelle tous les personnels à se mobiliser sur le terrain pour faire obstacle à cette politique destructrice.**

Sylvie DESCOMBES, , pour l’UNSA EDUCATION

